

Six millions d'euros pour les ports de la Manche

Jean Morin, président de la SPL Ports de la Manche, a dressé le bilan d'activités des ports manchois en 2020. Granville est le nouveau venu dans la structure.

Un nouveau dans l'escarcelle

La Société publique locale Ports de la Manche (SPL) regroupe les ports de Saint-Vaast-la-Hougue, Barneville-Carteret, de La Hague, Port-Bail-sur-Mer, Barfleur. Et, depuis le 1^{er} janvier, un nouveau dans l'escarcelle : les ports de plaisance et de pêche de Granville. « En 2020, la SPL gère environ 2 000 places de plaisance. Avec Granville, nous passons à 3 200 places », salue Jean Morin, président de la SPL et premier vice-président du Département, qui a dressé le bilan d'activité des ports manchois en 2020, jeudi, à la criée de Granville.

Idem pour la pêche : avec l'arrivée de Granville et ses 53 bateaux, la SPL passe à 135 unités et la gestion de la criée. Barfleur gagne même trois nouveaux bateaux : « C'est la preuve que, malgré les menaces du Covid et du Brexit, les pêcheurs croient en leur avenir. »

La SPL est passée de 15 à 51 collaborateurs. Ne manque que le port Chantereyne, à Cherbourg, dans le trousseau. « La question des délégations de service public de Cherbourg (dans le giron actuellement de la SNA Ports de Normandie, NDLR) se posera fin 2023 », anticipe Jean Morin.

Crise sanitaire : moins de plaisanciers

Sans surprise, la fréquentation des ports de la Manche a baissé en 2020, à cause de la crise sanitaire et des deux confinements. « Le nombre de

visiteurs baisse de 15 à 20 % par rapport à 2019. » L'embellie est venue en été, avec une fréquentation en hausse de 15 %. « Nous proposons des offres de nuitées, des services, on vise le label qualité plaisance pour nos huit ports. » Pour attirer, le circuit de cabotage est relancé, il aura lieu sur la « côte des Vikings », entre Barfleur, Saint-Marcouf et Saint-Vaast-la-Hougue, de 31 juillet au 6 août.

Des investissements en 2021

Une somme de 5,7 millions d'euros sera investie pour les ports de la Manche en 2021. Citons, entre autres, l'optimisation de la zone technique et la création d'un parking pour les plaisanciers, à Saint-Vaast-la-Hougue ; ou encore la poursuite des travaux d'extension portuaire de Barneville-Carteret. « C'est le dernier round des travaux à Barneville-Carteret, souligne Olivier Lemaignan, directeur de la SPL. C'est l'un des rares ports en France à pouvoir s'agrandir comme ça. »

1,3 million d'euros pour Granville

D'extension portuaire, il est aussi question à Granville. « Le projet se poursuit », confirme Jean Morin. Le port se dote de conduites de dragage en vue des travaux. Pour l'heure, il faut des aménagements et des rénovations des équipements auparavant gérés par la CCI. « La station d'avitaillement en carburant des bateaux de pêche fatigée, tout comme la sta-



Les ports de Granville ont intégré, depuis le 1^{er} janvier, la SPL Ports de la Manche.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

tion de relevage des eaux grises et noires, liste Olivier Lemaignan. Des travaux sur les pontons sont prévus au port de plaisance. »

S'adapter aux contraintes à Granville

Les derniers mois ont été agités pour le port de Granville entre les contraintes sanitaires et les relations tendues avec Jersey dans les accords de Brexit. « Côté sanitaire, nous avons une nouvelle contrainte depuis le 1^{er} janvier, relève Lysandre Lemaigre, nouveau directeur des ports de Granville. Les Jersiais ne peuvent plus débarquer leurs huîtres, ce qui

représentait 1 000 tonnes par an. Nous devons nous équiper d'un service vétérinaire. Mais on est un peu dans l'attente des négociations autour de la pêche. »

Après le blocage des dernières semaines, la situation se débloque peu à peu sur la liste des bateaux autorisés à pêcher dans les eaux de Jersey. « C'est paradoxalement à Paris que ça bloque, car ils ne sont pas assez nombreux pour traiter les dossiers qui doivent être transmis à Bruxelles, puis à Londres puis à Saint-Hélier », soupire Jean Morin.

Marie CAROF-GADEL.